



Rumsfeld jugé pour crimes de guerre ?

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 28 janvier 2009

[Presstv.com](#) 28 janvier 2009

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Guerre USA OTAN](#), [Loi et Justice](#)

Un officiel des Nations Unies dit avoir assez de preuves pour traduire en justice Donald Rumsfeld, l'ancien Secrétaire à la Défense étasunien, pour crimes de guerre.



Lundi, dans une interview sur CNN, Manfred Nowak, le Rapporteur Spécial des Nations Unies sur la Torture, a déclaré que l'organisme international dispose de preuves suffisantes pour engager des poursuites judiciaires contre Rumsfeld, qui a autorisé directement la torture dans les centres de détention étasuniens en 2002.

Nowak a déclaré : « Nous disposons de preuves précises. Dans le rapport envoyé à l'Organisation des Nations Unies, nous avons bien fait comprendre que l'ancien Secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld a bien autorisé des méthodes de torture, et qu'Alberto Mora, le conseiller juridique de la Navy, lui a dit à l'époque : "Monsieur le Secrétaire, ce que vous ordonnez là équivaut en fait à torturer". Nous avons donc bien là une preuve manifeste du fait que M. Rumsfeld savait ce qu'il faisait, mais, néanmoins, il a ordonné de torturer. »

Le fonctionnaire des Nations Unies a dit plus tôt lors d'une interview à la télévision allemande ZDF : « Je pense que la preuve est établie. »

Nowak a déclaré que les États-Unis ont l'« obligation » d'approfondir la responsabilité de l'administration de l'ancien président George Bush dans la torture.

Le mois dernier, une enquête sénatoriale bipartite a révélé que Rumsfeld et d'autres hauts fonctionnaires de l'administration étaient responsables du mauvais traitement des détenus à la prison de Guantanamo Bay.

Le 12 décembre 2008, le Los Angeles Times a dit que le rapport dirigeait sa plus vive critique contre la décision de Rumsfeld en décembre 2002, d'autoriser le recours à des techniques d'interrogatoires dures à Guantanamo Bay. Le rapport décrivait la directive de Rumsfeld comme « la cause directe des mauvais traitements » à Guantanamo, et il a conclu qu'il avait « influencé et contribué au recours à des techniques abusives, incluant se servir de chiens militaires, la nudité forcée et des postures fatigantes, en Afghanistan et en Irak. »

Les mesures tyranniques ont été instituées par un document signé par Bush en février 2002.

Barack Obama, le nouveau président étasunien, a ordonné la fermeture de l'établissement

étasunien tristement célèbre de Guantanamo. Mais la fameuse « technique d'interrogatoire renforcée » a déjà détruit la vie de nombreuses personnes maintenues pendant des années dans les prisons étasuniennes aux quatre coins du monde sans le moindre chef d'accusation.

Décrivant six années d'humiliations, d'interrogatoires et de mauvais traitements sous les ordres des États-Unis en Egypte, en Afghanistan et à Guantanamo Bay, l'ancien détenu Mohammad Saad a dit : « C'est trop douloureux, trop profond, trop sombre et ça me remplit de tristesse ... Ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour me détruire alors que j'étais complètement innocent. »

Article original : www.presstv.com/detail.aspx?id=83866§ionid=3510203, le 27 janvier 2009.

Traduction: Pétrus Lombard.

La source originale de cet article est Presstv.com
Copyright © Global Research, Presstv.com, 2009

Articles Par : Global Research

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca